

Lundi, 23 avril 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	McCallum,	Power,
Almon,	Dickey,	McClelan,	Primrose,
Angers,	Ferguson (Niagara),	McDonald (C.-B.),	Prowse,
Armand,	Ferguson (Queen, I.P.-E.),	McInnes (Victoria),	Read (Quinté),
Bellerose,	Flint,	McKay,	Reid (Caribou),
Bernier,	Gowan,	McKindsey,	Robitaille,
Bolduc,	Guévremont,	McMillan,	Sanford,
Boucherville, de	Kaulbach.	Merner,	Scott,
Boulton,	Kirchhoffer,	Miller,	Smith,
Bowell,	Landry,	Montplaisir,	Sullivan,
Burns,	Lewin,	O'Donohoe,	Sutherland,
Casgrain,	Lougheed,	Ogilvie,	Tassé,
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	Pelletier,	Vidal,
Cochrane,	Macdonald (Victoria),	Perley,	Wark.
De Blois,	MacInnes (Burlington),	Poirier,	

PRÏÈRES.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (D) intitulé : " Acte constituant la Corporation de fidéicommis du Canada," tel qu'amendé, ayant été lu,

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Pelletier, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais que le titre du dit bill soit changé en celui de : " Acte constituant la Compagnie de fidéicommis et de garantie d'Alberta," et que le nom de la Compagnie soit : " Compagnie de fidéicommis et de garantie d'Alberta."

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la troisième fois, en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (E) intitulé : " Acte pour faire droit à Caroline Jane Downey," ayant été lu,

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit :

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le vendredi, sixième jour d'avril courant, relativement à la deuxième lecture du bill (E) intitulé : " Acte pour faire droit à Caroline Jane Downey," a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, outre le dit sixième jour d'avril A.D. 1894, et le lundi, vingt-troisième jour d'avril A.D. 1894.